

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

DOSSIER DE PRÉSENTATION

PHASE DE CONCERTATION - DÉCEMBRE 2024



COMMUNE DE
Tarcenay-Foucherans

5 types d'énergies renouvelables prises en compte



COMMUNE DE
Tarcenay-Foucherans

- ▶ **Solaire photovoltaïque au sol et sur toiture**
- ▶ **Chaleur renouvelable : réseau de chaleur, bois énergie, géothermie**
- ▶ **Eolien**
- ▶ **Méthanisation**
- ▶ **Hydroélectricité**

Choix du conseil municipal

Priorisation du PV sur toiture

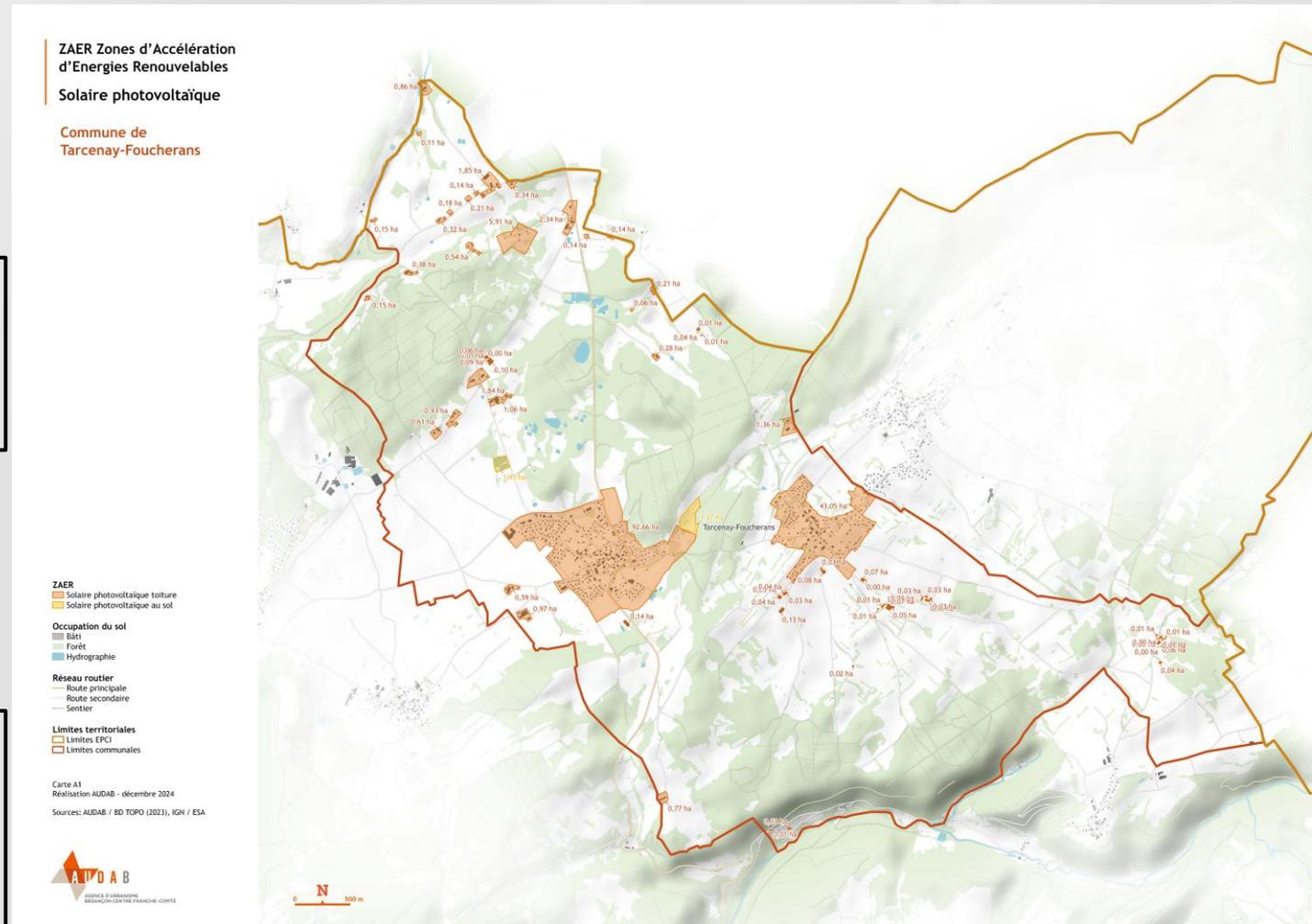
➔ ZAER « PV en toiture »
intégrant tout le bâti existant
et les zones constructibles

+

Opportunités limitées pour du PV au sol sur sites particuliers :

➔ ZAER « PV au sol »
intégrant deux secteurs :

- emprise de la station d'épuration,
- Emprise de l'ancien terrain de kart-cross



Cartographie des propositions de ZAER « PV toiture » et « PV sol »

CHALEUR RENOUVELABLE : réseau de chaleur, bois-énergie, géothermie

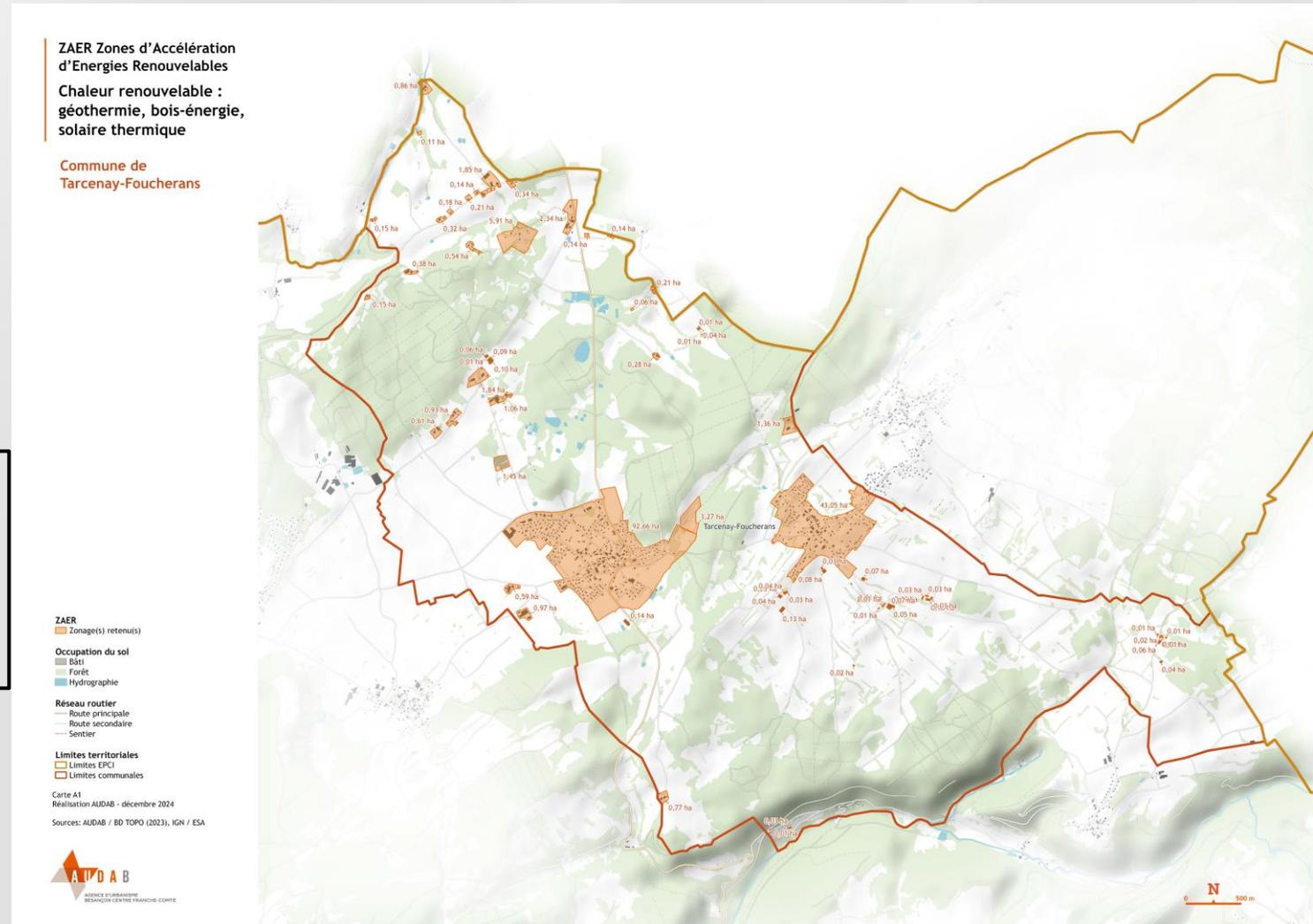


COMMUNE DE
Tarcenay-Foucherans

Choix du conseil municipal

Priorisation de la chaleur renouvelable

→ ZAER « chaleur
renouvelable » intégrant
tout le bâti existant et les
zones constructibles



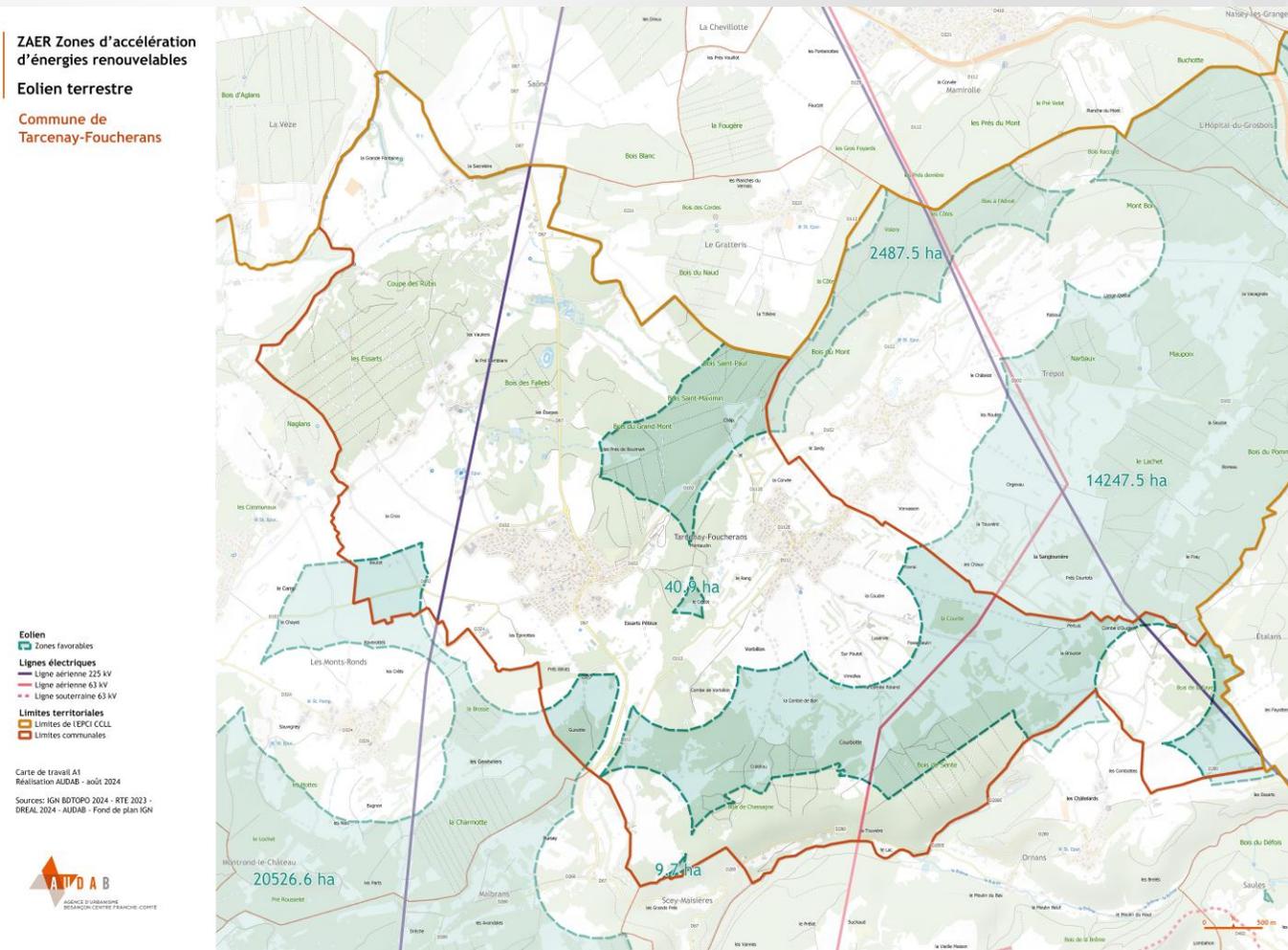
Cartographie des propositions de ZAER « chaleur renouvelable »

Cartographie des zones potentielles identifiées par l'AUDAB sur le territoire de la commune



Choix du conseil municipal

(exclusion des zones de 500m autour des habitations, et des zones à enjeux patrimoniaux)



Les deux grands secteurs issus de la cartographie ne semblent pas présenter des conditions d'acceptabilité suffisantes (forêts productives, proximité Vallée de la Brême en site Classé et Natura 2000)

➔ **Aucune ZAER retenue pour l'éolien**

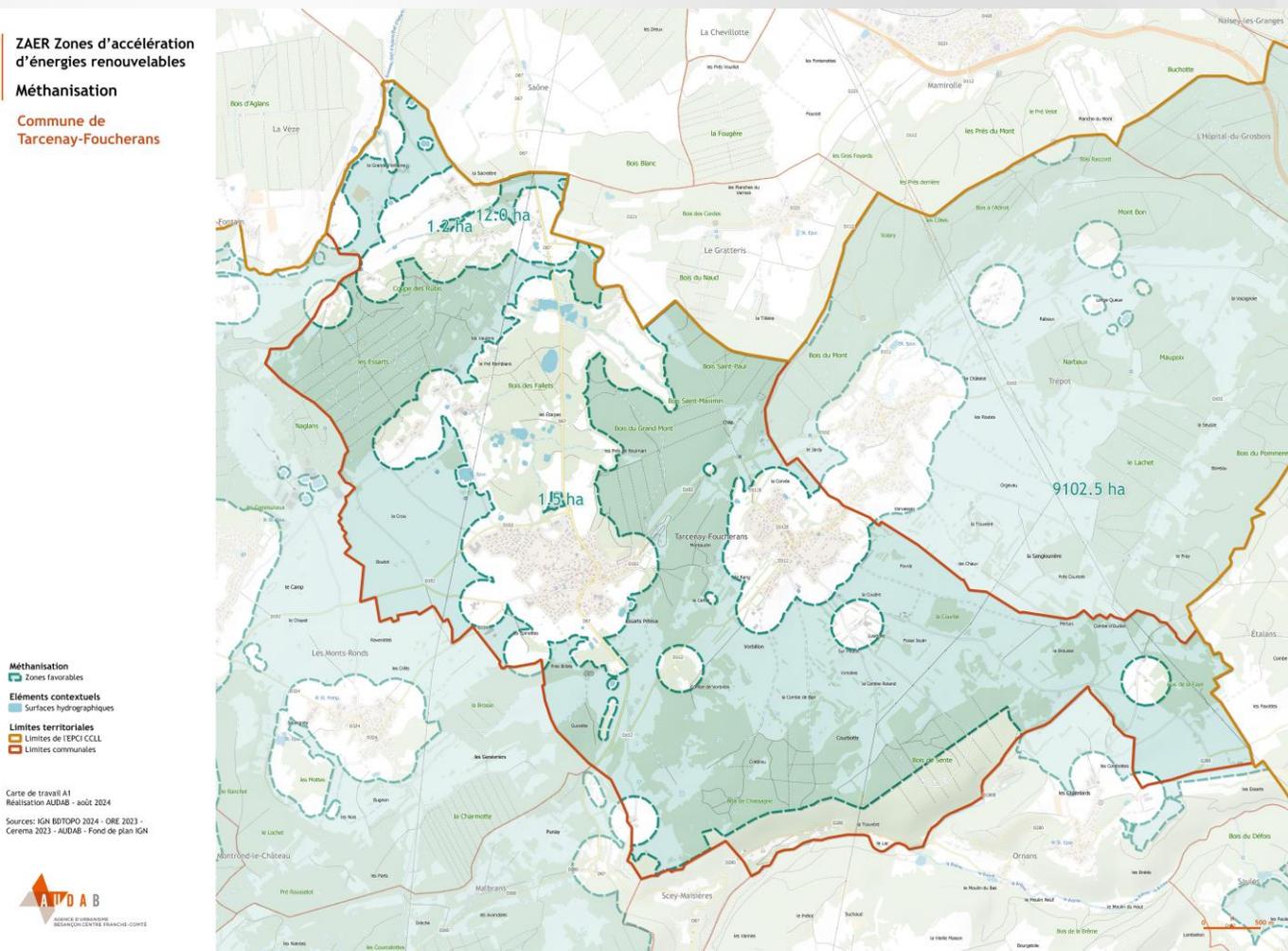
Cartographie des zones potentielles identifiées par l'AUDAB
sur le territoire de la commune
(exclusion des zones autour du bâti et des zones humides)



Choix du conseil
municipal

Pas de projet de
méthanisation identifié sur
le territoire communal

➔ Aucune ZAER retenue
pour la méthanisation



Cartographie des zones potentielles identifiées par l'AUDAB sur le territoire de la commune



Choix du conseil municipal

Pas de gisement avéré

→ Aucune ZAER retenue pour l'hydroélectricité

ZAER
Zones d'accélération
d'énergies renouvelables
Hydroélectricité
Commune de
Tarcenay-Foucherans

Hydrographie
Cours d'eau et surfaces
hydrographiques
Limites territoriales
Limites communales
Limites de l'EPCI CCLL

Carte de travail A3
Réalisation AUDAB - septembre
2024

Sources: IGN BDTOPO 2024 -
AUDAB - Fond de plan IGN

